



RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL À LA MAIRIE

**LUNDI 9 DECEMBRE 2024
A 20H00**

OBJET DE LA SÉANCE

**1 - INFORMATION SUR LA SITUATION DE LA COMMUNE, SUR LES PROJETS,
TRAVAUX ET RÉALISATIONS EN COURS**

2 - DÉCISIONS ET DÉLIBÉRATIONS À PRENDRE

2.1 Travaux Bâtiments, voirie, réseaux et autres travaux

- * Rénovation complète de la salle d'eau d'un logement communal

2.2 Autres engagements budgétaires

- * Robot pour la tonte des terrains de foot
- * Projet de cession de parcelles communales à la SAS FONTANA
- * ENS de Gohan – Validation du document de gestion
- * Audits énergétiques – Programme Actée 2
- * Cimetière – Destination des recettes de vente de concessions
- * Tarifs des services communaux 2025
- * Aire de camping-cars – Tarifs 2025
- * Assainissement collectif – redevances 2025
- * Réforme des redevances de l'Agence de l'eau
- * Subvention de fonctionnement au CCAS
- * Budget général – Décision modificative n° 2
- * Budget assainissement collectif – Décision modificative n°2
- * Budget général et budget annexe assainissement – Autorisation au Maire pour engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement pour l'exercice 2025
- * Médiathèque – Exposition – Demande de subvention

2.3 Points divers

- * Pouvoirs délégués – Décisions prises
- * Ancienne école de musique – Convention de mise à disposition des locaux à la Compagnie Jamais 2023
- * Ancienne école de musique – Convention de mise à disposition des locaux à la l'association La Bobinotek
- * Convention avec le SMAEP pour la mise à disposition de locaux et de matériel
- * Remplacement d'un conseiller communautaire démissionnaire
- * Procédure de reprise des sépultures en terrain commun au cimetière

Bouloire, le 3 décembre 2024,
Le Maire,
Anne-Marie DELOUBES

